

L'ANACR

ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
**MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN 2000**

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1106-1107 - NOVEMBRE-DECEMBRE 1999



AU CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR

Le Conseil National de l'A.N.A.C.R. a siégé le 1er décembre à Paris. Il a rassemblé 134 participants, dont 23 "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)", membres associés du Conseil.

En ouvrant les travaux, le président de séance, Robert Chambeiron, convia l'assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des camarades et Amis décédés depuis le Congrès de Chambéry, parmi lesquels deux membres du Comité d'Honneur National, le Colonel André Dewavrin (Passy) et Roger Priou-Vallé. Puis M. Pernin, maire du XII^e arrondissement salua l'assemblée en termes très approbatifs et sensibles.

Le premier point de l'ordre du jour adopté fut présenté par Charles Fournier-Bocquet : la situation présente de l'Association. Celle-ci est d'aspect paradoxal, car l'inévitable érosion des effectifs a "cohabité" avec une grande activité : pour la suppression de la forclusion qui frappait essentiellement les ressortissants de la R.I.F., contre les idéologies nazie et pétainiste, pour la transmission de la mémoire, pour l'institution d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai (très nombreuses initiatives départementales et locales, de même que pour le 100^e anniversaire de la naissance de Jean Moulin), etc. Le Conseil fut informé que deux Comités départementaux, proposeront deux candidatures au Comité d'Honneur : celle de la seconde fille de Jean Zay et celle de Raymond Offroy, (dont nous avons publié deux témoignages capitaux sur l'importance historique de la constitution du C.N.R.), grand succès du nouveau Centre Delestraint-Fabien (fréquentation supérieure à 90%). Robert Vollet est remplacé au C.A. de l'Office par René Roussel et au Bureau de l'U.F.A.C. par Jacques Weiller.

Quant à l'érosion des directions, tout faire pour les maintenir avec le concours d'Amis qui peuvent leur être associés. Mais un appel pressant est lancé au sujet de la trésorerie nationale. La comptabilité est passée sur informatique et parfaitement assurée par un cabinet d'experts-comptables. Or, le Trésorier National est actuellement immobilisé par un état de santé difficile, et nous avons enregistré pour des raisons semblables le retrait de ses deux adjoints. Un appel à candidatures est donc lancé, très appuyé par Jacques Dizez, président de la Commission de Contrôle : un adjoint financier (achats, salaires, règlements...), et un

adjoint chargé de la fabrication du matériel (brochures, cartes, livres, insignes, etc.). Au moins l'un des deux adjoints pourra être un "Ami" (d'abord intérim, puis élection au prochain Congrès).

Ce Congrès aura lieu à Saint-Brieuc, les 20, 21 et 22 octobre 2000.

Le second point de l'ordre du jour, présenté par Jacques Weiller, secrétaire du Bureau National, fut consacré à la circulaire ministérielle supprimant toute référence à une homologation militaire pour les demandeurs de la carte C.V.R. ou leurs attestataires. Texte très positif, mais veiller à une application correcte et demander un texte législatif par lequel la République confirmera la suppression de toute forclusion frappant ceux qui l'ont rétablie (cf. Congrès de Chambéry).

Nombreuses questions techniques, informations sur les attitudes différentes des services départementaux, décisions d'interventions... Conclusions par Jacques Weiller.

Jacques Varin évoque ensuite la progression des "Amis", la personnalité juridique des groupes (cf. statuts de l'A.N.A.C.R. et décisions des Congrès et du B.N.), les mesures d'organisation (premières conférences régionales), la nécessité de porter les valeurs du C.N.R. dans toute collectivité que touchent les Amis (cf. rapport du B.N. au Congrès de Chambéry). P. Sudreau exprime son entier accord avec ces orientations. De nombreuses interventions prouvent la vitalité des groupes déjà structurés, se préoccupent de la moyenne d'âge souvent élevée des "Amis", de la constitution de nouveaux groupes, de la coopération d'"Amis" avec les directions de l'A.N.A.C.R.

Jean Thouvenin traite de la Connaissance de la Résistance : le dernier concours (baisse du nombre de participants), le travail fait à l'occasion du 27 mai, la préparation d'un nouveau volume de notre collection, d'une chronologie et - point qui soulève un intérêt particulier - l'emploi prévu des techniques les plus modernes de communication. Accord général. D'excellents exemples sont cités.

Au total, 55 participants ont pris part à la discussion, sans compter les échanges hors séances. Le Président Robert Chambeiron leva la séance après s'être félicité d'une telle journée, studieuse, vivante, et susceptible d'aider à toujours bien servir, avec nos Amis, la Résistance, ses valeurs, et l'avenir.

L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE PROVISOIRE



UN ENTRETIEN AVEC ROBERT CHAMBEIRON

Secrétaire général-adjoint du CNR

Il y a cinquante-cinq ans, le 7 novembre 1944, l'Assemblée Consultative Provisoire tenait sa première séance à Paris. Nous avons demandé à Robert Chambeiron, président-délégué de l'ANACR, qui était à l'époque secrétaire général-adjoint du CNR et qui participa à cette séance, d'évoquer pour nous ce que fut le rôle de cette assemblée.

Le CNR, unifiant la Résistance intérieure, a tenu sa première réunion le 27 mai 1943 à Paris. Trois mois plus tard est mise en place à Alger l'Assemblée Consultative Provisoire (A.C.P.). Quelles ont été les relations entre ces deux organismes représentant la France combattante ?

Robert Chambeiron : La création du Conseil National de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943, marque le tournant décisif de l'action de la Résistance. Elle répond à un double objectif. D'abord, unir toutes les forces de la Résistance, faire du CNR l'expression incontestable de la souveraineté nationale dans la lutte pour la libération du pays et pour la liquidation du régime collaborationniste de Vichy. Ensuite, faire taire les préventions des Etats-Unis contre le général de Gaulle lesquels contestaient sa représentativité et lui opposaient le général Giraud, dont la fidélité à Pétain était inacceptable pour la Résistance. Le CNR va apporter à de Gaulle l'appui de la France résistante, donner une légitimité qui ne sera plus mise en doute au gouvernement en exil.

(Suite en page 4)

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2000

Dans le numéro 1105 du « Journal de la Résistance », nous avons publié La proposition initiale de libellé du thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2000 concernant le système répressif nazi. Le thème définitif retenu par le Ministère de l'Education Nationale, plus court, par là-même sensiblement différent, est centré sur l'univers concentrationnaire et est libellé ainsi :

L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE DANS LE SYSTÈME NAZI

Les camps de concentration et les camps d'extermination firent partie intégrante du système totalitaire nazi. Quelles furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire ?

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : Droits : pour de nouvelles avancées.
- P. 4 et 5 : L'Assemblée consultative provisoire
Fascistes d'hier, néos et négationnistes
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Commémoration de la mort de Fabien

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RESISTANCE »

VAR :

JOURNEE D'ETUDE DE L'ANACR ET DES « AMIS »

Les comités varois de l'ANACR ont tenu sous la présidence de Paul Luyton, le 23 octobre dernier à Camoules une réunion entièrement consacrée au « Rôle des Amis de la Résistance » à l'ANACR, leur objectif, leur action pour la mémoire, contre les falsificateurs de l'Histoire, témoignant ainsi d'une réelle prise en compte de l'importance des « Amis de la Résistance » pour le combat présent et futur pour les valeurs de la Résistance.

Dans le Var, qui compte 417 « Amis de la Résistance (ANACR) », ceux-ci sont, dans certains comités associés directement aux tâches et – bien sûr – aux responsabilités ou, dans l'Ouest du département, organisés en « Association des Amis de la Résistance (ANACR) de l'Ouest-varois ». Il en résulte – constatent Résistants et « Amis » du département – une action parallèle, conjointe, et des résultats positifs dans les deux cas.

René Nesle, membre associé du Conseil national au titre des « Amis » et vice-président départemental associé de l'ANACR releva que, souvent, « nous sommes trop modestes, soulignant qu'en 1989 l'ANACR comptait dans le Var 783 adhérents dont 108 « Amis », alors qu'en 1999, 417 « Amis » sont aux côtés de 801 Résistants. Les conséquences de la disparition ou de la mise en sommeil de quelques comités sont donc atténuées par le recrutement de ces « Amis de la Résistance ».

« Sans naturellement négliger les difficultés de chaque comité et les efforts fournis par tous les camarades des 17 comités existants dans notre département », dira René Nesle, on pourrait faire, concernant les comités où les « Amis » sont en nombre significatif, le classement suivant: 1) Le Bessillon: 19 Résistants - 110 « Amis ». 2) Salernes: 27 Résistants - 70 « Amis ». 3) Tourves, Saint-Maximin, Ouest-Varois: 16 Résistants - 53 « Amis ». 4) Aups: 10 Résistants - 42 « Amis ». 5) Lorgues: 18 Résistants - 38 « Amis ». 6) Toulon: 48 Résistants - 32 « Amis ». 7) La Seyne: 28 Résistants - 19 « Amis ». 8) Sanary: 12 Résistants - 12 « Amis ». 9) La Garde: 10 Résistants - 8 « Amis ».

« Mais bien des possibilités existent dans tous les secteurs ainsi que des potentialités d'activités. « Résistance Var » est ici un outil précieux. A la médiathèque de Bargemon, tenue par une « Amie », notre journal est devenu le document de référence pour le devoir de mémoire. Une action civique qu'il faut intensifier en direction des jeunes. Là est le vivier des « Amis de la Résistance ».

La discussion qui s'ensuivit – et à laquelle prirent part les Résistants et « Amis » – permit de mieux cerner les acquis, les problèmes et les perspectives de développement. En premier lieu, l'on peut relever l'importance attachée à la transmission de la mémoire, en particulier aux plus jeunes: Robert Lévy - de Toulon -, qui a participé à des expositions d'une heure réunissant deux ou trois classes, dit à quel point « le dialogue avec les enfants en milieu scolaire apporte une grande joie, un réel enrichissement. Cette année, 700 élèves ont pu ainsi entendre parler de la Résistance ». Paul Luyton rappela que la réunion sur Jean Moulin à Salon a rassemblé 800 scolaires, et qu'avec l'aide du proviseur du Lycée Dumont-D'Urville, il avait parlé, avec Charles Galfre, devant 230 élèves, Gaston Saint-Etienne (Tourves) exposa que l'activité de l'Association des « Amis » de l'Ouest-Varois s'est déployée jusqu'à Toulon, où une exposition au collège Pierre-Puget a été organisée en partenariat avec les professeurs d'Histoire-Géographie et avec la participation de 4 classes, Roger Réant (Brune-Auric) qu'une salle du Lycée Agricole de Saint-Maximin portera le nom de Jean-Moulin. A Sanary – rapporta Claude Bureau – le comité local a été associé par la mairie à deux manifestations: l'inauguration du Jardin d'enfants (« Chant des Partisans » par les élèves des écoles) et la Journée du Patrimoine: devant 700/800 personnes, un écrivain allemand fit une conférence sur les antifascistes étrangers détenus en 1939 au camp d'Aix-les-Milles.

Toutefois furent évoquées les difficultés rencontrées du fait de la surcharge des enseignants, comme à Sanary, d'une insuffisante prise en compte par certains d'entre-eux de l'importance du témoi-

« AMIS »: UN PLURALISME DYNAMIQUE

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE JACQUES VARIN,
SECRETAIRE ADMINISTRATIF DES " AMIS "
A LA REUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'A.N.A.C.R.

(PARIS LE 1^{er} décembre 1999)

Il y a deux ans, nous comptons dans nos rangs 8439 « Amis ». Deux ans plus tard, en ce jour, 9369 cartes d'« Amis » ont été réglées à la Direction nationale. Soit en deux ans une progression de près d'un million d'adhérents aux « Amis de la Résistance (ANACR) ».

En terme de nombre de cartes, nous étions présents de manière notable dans une soixantaine de départements, et de manière plus faible dans une vingtaine d'autres. Certains départements comptent des centaines d'adhérents: 494 en Dordogne, 446 en Saône-et-Loire, 421 dans le Var, 404 en Haute-Savoie, 380 en Corrèze, 330 dans le Lot-et-Garonne, 321 dans l'Isère, 292 en Savoie, 278 en Seine-Saint-Denis, 257 dans l'Aube, 247 en Haute-Vienne, 236 dans le Rhône, 200 dans la Drôme. Vingt autres départements ont entre 100 et 200 adhérents.

On peut mesurer le chemin parcouru depuis la décision prise en 1970 par le congrès de l'ANACR à Sallanches de créer les « Amis de la Résistance ». Toutefois, l'on ne peut s'arrêter aux seuls chiffres pour bien apprécier la situation. Il nous faut aussi prendre en compte le niveau de structuration: des départements importants en terme de cartes ne sont pas encore organisés en groupe départemental d'« Amis ». Cependant, il y a aujourd'hui une quarantaine de groupes départementaux de structurés (...)

Notre progression globale, qui devrait à la fin de l'année être de l'ordre de 5 % par rapport à 1998, nous donne des possibilités nouvelles d'action mais aussi des tâches et des responsabilités plus importantes, en premier lieu à l'égard de celles et ceux qui viennent nous rejoindre et que nous devons transformer en combattants de la mémoire, en combattants pour les valeurs de la Résistance, ce qui ne pourra se faire que sur la base d'une action tournée vers l'extérieur.

Pour cela, nous ne partons pas de rien et nous sommes, au niveau national et dans de nombreux départements, riches d'une expérience, d'une activité réelle.

Ainsi, soit le plus souvent en coopération avec le Comité départemental de l'ANACR, soit de manière spécifique, les groupes d'« Amis » ont été particulièrement actifs cette année dans la bataille du 27 mai, et dans la commémoration du Centenaire de la naissance de Jean Moulin. De même qu'ont été organisées de nombreuses visites sur les lieux de mémoire, conférences et expositions. Par exemple, à l'invitation des « Amis », le président Chamberlain s'est rendu en Haute-Saône, le président Sudreau dans la Drôme...

Cette activité est essentielle, d'abord parce que s'adresse à l'ensemble de la population pour y faire connaître la réalité de la Résistance, son rôle historique et ses valeurs et notre mission fondatrice, notre raison d'être. Ensuite parce que c'est la condition première pour recruter de nouveaux « Amis ». La condition seconde – elle n'est pas moins importante, bien au contraire – étant le respect d'une des caractéristiques essentielles de l'A.N.A.C.R. – et par là-même des « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) » – à savoir le pluralisme.

Tout naturellement, le monde dans lequel nous vivons, avec son cortège d'injustices, d'intolérances, de guerres nous interpelle. Et il y a parfois l'idée, clairement exprimée, de la nécessité d'un engagement plus grand des « Amis » dans le débat politique, social et idéologique contemporain, allant du fonctionnement de notre société au Kosovo. Accompagnée parfois d'affirmations et propositions surprenantes, telle celle exprimée dans le cadre du congrès de Chambéry selon laquelle le programme du C.N.R. serait un programme de Gauche, qu'il conviendrait – tâche revenant éventuellement

aux « Amis » – de compléter et d'actualiser. Je ne m'étendrais pas sur cette proposition: nous ne sommes pas en guerre, occupés, sous la coupe d'un régime dictatorial et répressif, dans un pays où tout débat démocratique est interdit. Par conséquent, il n'existe aujourd'hui – en dehors potentiellement des assemblées élues – aucune structure ayant la légitimité du C.N.R. pour pouvoir élaborer un programme du type de celui du C.N.R. En tout cas ce n'est pas le rôle de l'A.N.A.C.R., et encore moins celui des « Amis de la Résistance ». Quant au programme du C.N.R. lui-même, il est, en son état, un legs historique qu'il nous appartient de porter dans le débat démocratique contemporain.

Quant à l'opposition – ainsi que suggérée dans une récente parution départementale – qui existerait entre le caractère politiquement, économiquement et socialement avancé des propositions du programme du C.N.R., la volonté de lutter contre leur remise en cause, et la volonté de pluralisme de l'A.N.A.C.R., elle est un sophisme, méconnaissant de plus les conditions – pluralistes – de l'élaboration de ce programme par des mouvements de Résistance certes, mais aussi par des partis politiques de gauche, du centre et de droite, ainsi que par des syndicats d'orientations différentes, tous unis dans le C.N.R.

Il nous faut donc manifestement approfondir notre réflexion – notamment dans le cadre des instances de réflexion collective nationale et régionale des « Amis » que nous essayons de mettre en place – sur le rôle des « Amis » – qui ne peuvent être un parti politique ou une organisation syndicale de substitution –, sur la spécificité de leur action aux côtés de l'ANACR pour la connaissance et les valeurs de la Résistance, pour lutter contre le négationnisme et les résurgences du fascisme et du racisme, sur leur nécessaire pluralisme; car si nous commençons à introduire des critères distinguant des « Amis » de Gauche, de Droite ou du Centre, nous aurons surtout des « Amis » partant ailleurs. On peut, on doit, parce que ce sont des valeurs humanistes, démocratiques, patriotiques et non nationalistes, porter les valeurs de la Résistance – fédératrices hier comme aujourd'hui – dans les partis, mouvements, associations ou assemblées élues auxquels chacun d'entre nous peut librement participer, dès lors qu'ils ne sont pas en contradiction avec les orientations fondamentales de l'ANACR. A l'inverse, l'on ne peut importer dans l'A.N.A.C.R. et les « Amis de la Résistance (ANACR) » ses choix spécifiques politiques, économiques et sociaux – qu'ils soient du domaine intérieur ou de la vie internationale – car ce serait là un facteur de division, de discrimination, qui entraverait notre recrutement, connotant notre action et par là-même portant tort à notre bataille pour la diffusion des valeurs de la Résistance.

Ce respect du pluralisme sera d'autant plus facile que notre action sera fermement ancrée sur ce qui en fait la spécificité, à savoir la bataille pour la diffusion des valeurs de la Résistance, la diffusion de la connaissance de la réalité de la Résistance et du sens de son combat, la lutte contre la résurgence du fascisme, contre le négationnisme. Et si des « Amis » ressentent le besoin légitime de s'engager sur le plan des choix politiques, sociaux ou spirituels, un grand nombre de formations politiques, de syndicats, d'associations d'amitié, de mouvements philosophiques, confessionnels ou autres s'offre à eux, mais en aucun cas les « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) » ne peuvent être le cadre ou le support de ces choix, en aucun cas les « Amis » ne peuvent préférentiellement chercher à recruter dans tel ou tel courant politique ou philosophique mais au contraire s'adresser à l'ensemble de la population, dans sa diversité.

SAVOIE : LES « AMIS » SUR LES LIEUX DE MEMOIRE

Les « Amis de la Résistance » de Savoie avaient programmé le 2 octobre dernier un déplacement en terre dauphinoise.

En premier lieu, il y eut visite du musée de la Déportation et de la Résistance à Grenoble. La forte délégation de Tarentaise fut accueillie par les responsables locaux, dont les explications furent particulièrement précieuses pour bien appréhender toute la richesse de l'information historique que recèle le musée de Grenoble: témoignages sur la Résistance et les Résistants, sur leur héroïsme et parfois leur martyre. Par ailleurs, Martine Peters, présidente des « Amis de la Résistance »

CORREZE :

LES SENTIERS DE LA RESISTANCE

L'Assemblée générale des « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Corrèze – plus de 400 adhérents en 1999 – s'est tenue le 30 octobre dernier à Alassac, en présence de Roger Lescure, Compagnon de la Libération, président départemental de l'ANACR, de Roger Lascaux, président du comité local de l'ANACR, de Jean-Louis Lascaux, vice-président départemental et animateur du groupe « d'Amis » d'Alassac et de Gilbert Fronty, maire d'Alassac, conseiller général et « Ami de la Résistance ».

Bernard Delaunay, président départemental des « Amis » et membre associé du Bureau national, rappela la riche activité des « Amis » corréziens: collecte de témoignages, circulation d'une exposition itinérante: « Résistance et Déportation » (Argentat, Bugeat, Ussel), qui sera présentée au musée Michelet de Brive, et à Tulle en 2000, avec causeries-rencontres d'anciens résistants et déportés, participation aux cérémonies des comités ANACR, en particulier le 27 mai. Initiative originale à Sornac en direction de l'ensemble de la population, et en particulier des familles d'anciens résistants: dépôt de bouquets de fleurs composés par les enfants des écoles sur les tombes, monuments, plaques en l'honneur des résistants. Participation à la remise en état du camp de maquis de Léon Lanot par le comité du Plateau des Etangs (Clergoux).

Et, initiative particulièrement intéressante – dont la presse s'est fait l'écho, l'organisation par le comité de Brive, en coopération avec l'Education Nationale (Atelier Patrimoine du Lycée Danton, de Brive) de deux journées « Sentiers de la Résistance en Basse-Corrèze », les 12 et 19 mai 1999. Etaient invités les élèves et professeurs des établissements de Brive, les professeurs stagiaires d'histoire-géographie de l'I.U.F.M. de Limoges. A chaque fois ont été offerts à chaque participant un exemplaire du « Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Corrèze », ainsi qu'une brochure comprenant une chronologie sommaire de la Résistance en Corrèze, une carte de la France occupée, des témoignages sur les lieux visités, des extraits du programme du CNR, les grandes orientations du congrès ANACR de Chambéry, les statuts des « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Corrèze, la présentation du musée Michelet de Brive. Une nouvelle journée a eu lieu le 2 octobre.

Riches d'activités, le groupe des « Amis » de Corrèze, l'est aussi de projets: organisation de nouveaux circuits « Sentiers de la Résistance », édition d'un bulletin départemental d'information « Amis » et ANACR-Corrèze pour 2000, préparation de la réédition du « Mémorial », actualisé et enrichi, dépôt et consultation d'archives et dans les musées de la Résistance de Tulle, Neuville et Brive, recherche d'un local pour achat de matériel informatique pour créer un site internet permettant de contrer les négationnistes et falsificateurs sur ce terrain, montage d'une cassette vidéo de 50 à 60 mn sur les actions et commémorations récentes de l'ANACR-Corrèze et de ses « Amis », édition d'une cassette (CD, Cédérom) sur les chants et textes de la Résistance, avec brochure correspondante, pouvant servir de support aux interventions des Résistants, Déportés et « Amis », dans les établissements scolaires, en particulier dans le domaine de l'Education civique, juridique et sociale qui se met en place dans les lycées, etc.

Sur les « Sentiers de la Résistance », l'on rencontrera à nouveau ses « Amis » en Corrèze...

gnage, des effets négatifs de la disparition des écoles normales, de la restriction de l'enseignement de l'histoire, etc.

L'on évoqua aussi des projets comme la collecte des témoignages de femmes de résistants (Eliane Claret, d'Aups), la nécessité de faire passer le message de l'ANACR et des « Amis » dans les médias, telle « Radio-Active » (Jocelyne Denis, La Seyne), etc.

L'on aborda aussi naturellement les questions des orientations des « Amis », des motivations de leur adhésion, de la rigueur dans le recrutement, de leur pluralisme, des difficultés d'organisation, de la redynamisation de certains comités, etc. Tous sujets appelant d'autres réunions de ce type.

de l'Isère, assura de toute la sympathie et de l'amitié des « Amis » isérois.

Puis le groupe se dirigea ensuite sur Villard-de-Lans et Corrençon, sur le plateau de Vercors.

L'arrêt fut marqué avec émotion et recueillement à la commune d'Herbouilly Saint-Martin, au monument des Fusillés par les Allemands. Là, les « Amis de la Résistance » de Savoie, ont déposé une coupe fleurie, en hommage aux martyrs de ce secteur, des vacanciers s'associant à leur cérémonie.

L'année prochaine, la sortie aura probablement lieu dans l'Ain

RECONNAISSANCE DES DROITS : POUR DE NOUVELLES AVANCEES

Devant le Conseil national de l'ANACR, réuni le 1^{er} décembre à Paris, Jacques Weiller, secrétaire du Bureau national et responsable du service juridique, a prononcé une intervention faisant le point sur ce qui a été obtenu et qui reste à faire en matière de reconnaissance des titres de Résistance. Nous en publions les principaux passages.

Lors du dernier congrès, celui de Chambéry, nous demandions avec gravité au Premier Ministre et au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants de respecter les engagements qu'ils avaient pris concernant la suppression effective de toute forclusion de droit ou de fait pour les demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance, les résistants ayant été depuis 1919 les seuls combattants subissant une forclusion.

Depuis le mois de juin dernier, la situation s'est notablement améliorée.

En effet le 28 avril dernier, après une réunion de concertation organisée au Ministère des Anciens Combattants et réunissant autour du Secrétaire d'Etat et des membres de son Cabinet les responsables d'associations d'anciens résistants ainsi que les membres de la Commission Nationale, M. Jean-Pierre Masseret avait proposé et mis en oeuvre des dispositions pratiques reposant sur deux éléments :

D'une part, aucun dossier de Carte de CVR ne sera plus classé sans suite en raison de la non-conformité des témoignages.

D'autre part, la Commission Nationale CVR voit son rôle renforcé.

Le 2 juin dernier une circulaire ministérielle signée par le Directeur des Statuts a été publiée pour la mise en oeuvre de ces dispositions.

Il faut souligner que lors de la réunion du 28 avril, la délégation de l'ANACR, conduite par le président Chambeiron, a été l'animatrice, la cheville ouvrière de la discussion.

Les engagements antérieurs du Premier Ministre et du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants étaient en osmose avec la proposition de loi n° 1259 déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, laquelle prévoyait l'annulation des dispositions restrictives et néfastes du décret du 19 octobre 1989 que nous avons toujours combattues, et qui posaient des exigences d'homologation de services par l'autorité militaire notamment des témoins aboutissant comme nous l'avons dit et répété à

une forclusion de fait pour un certain nombre d'anciens résistants demandeurs du titre.

La fin de l'exigence de l'homologation des services par l'autorité militaire repose sur une circulaire.

C'est un pas en avant; mais pour mettre un terme à toute équivoque, pour mettre un terme de principe au contentieux entre les anciens résistants et les Pouvoirs Publics, il nous apparaît qu'il est nécessaire et possible que soient promulgués des textes législatifs – ou au moins réglementaires – instituant définitivement la fin de toute forclusion.

C'est ce qu'a demandé l'Assemblée générale de l'UFAC à l'Ecole Militaire à Paris, où elle a siégé les 29 et 30 septembre dernier.

Par conséquent, nous ne sommes pas seuls à présenter cette exigence, loin s'en faut.

A l'Assemblée Nationale

Le 18 octobre dernier, nous avons adressé un courrier aux présidents des groupes de la majorité et de l'opposition à l'Assemblée Nationale ainsi qu'aux membres du Conseil parlementaire de l'UFAC. Nous leur avons notamment écrit :

« Nous souhaitons dissiper une opinion qui nous semble parfaitement erronée : à savoir que les questions relevant des droits des résistants et plus particulièrement de la reconnaissance de leurs services seraient résolues. Il est vrai qu'un pas a été accompli par M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants.

Cependant, il convient en premier lieu de souligner que cette décision est annoncée par une lettre du Secrétaire d'Etat aux présidents des diverses associations réunissant les anciens résistants et d'une circulaire ministérielle signée par le Directeur des Statuts qui n'ont pas la valeur juridique d'une loi ou d'un règlement d'administration publique.

Nous souhaitons que le représentant de votre groupe affirme avec fermeté la nécessité de conforter les

mesures énoncées dans la circulaire par un texte réglementaire annulant les dispositions restrictives du décret du 19 octobre 1989 dont M. le Secrétaire d'Etat lui-même a reconnu la nocivité ».

C'est dans cet esprit que le 3 novembre, lors du débat sur le budget des Anciens Combattants à l'Assemblée Nationale, M. Georges Colomier, député de l'Isère et par ailleurs « Ami de la Résistance (ANACR) », a déclaré :

« Pour ce qui est de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, je dois dire qu'à la suite de la réunion du 28 avril 1999, un pas a été accompli.

Dans le strict respect des conditions d'une authentique activité résistante, « aucun dossier de carte CVR ne serait plus classé sans suite en raison de la non conformité des témoignages » : voilà ce que vous écriviez il y a quelques mois Monsieur le Secrétaire d'Etat. Avez-vous l'intention de conforter cette décision par un texte réglementaire annulant ainsi les dispositions restrictives du décret du 19 octobre 1989 ? »

A cela, M. Masseret a répondu : « Vous avez demandé si l'on peut modifier le texte réglementaire. Mais si je mets en oeuvre une procédure de modification du décret, celle-ci demandera au moins 18 mois à deux ans ». Et il considère que la situation actuelle est satisfaisante.

Alors nous disons à M. Masseret : la procédure risque de demander au moins 18 mois, et si nous regrettons les lenteurs administratives, nous saurons attendre 18 mois pour une solution définitive. Nous avons bien attendu cinquante ans pour qu'enfin les résistants bénéficient des 10 jours de bonification comme engagés volontaires. A ce propos, je rappelle notre volonté de voir les résistants bénéficier totalement du statut de volontaire, notamment pour l'attribution de la Croix de Combattant Volontaire.

Depuis ces faits, j'ai demandé et obtenu un entretien avec le membre du Cabinet ministériel chargé de la législation et dans la discussion j'ai insisté sur la nécessité de la consultation pour chaque dossier des commissions départementales, ce qui n'apparaît pas dans la circulaire du mois de juin et ce que d'ailleurs

Robert Chambeiron avait fait observer au ministre.

Mon interlocuteur a convenu avec moi – et même avant que je les évoque – d'errements désastreux pour certains dossiers de la Commission Nationale. Il est lui-même scandalisé par certaines décisions négatives, telle celle d'un rejet opposé à un résistant éminent, titulaire d'une citation signée par le Ministre de la Défense commençant par ces mots : « Résistant de la première heure ».

« Le poids moral de la Résistance »

C'est devant cette situation que l'ANACR en ses congrès, que l'UFAC en sa dernière assemblée générale, demandent que les titulaires de la Médaille de la Résistance et de la Croix de Guerre au titre de la Résistance aient de droit attribution de la Carte CVR.

Le membre du Cabinet avec lequel j'ai eu une conversation d'une heure m'a informé qu'en fait il était chargé de mettre au point un texte réglementaire allant dans ce sens.

Il est nécessaire que tous nos comités se mobilisent, adoptent et diffusent des résolutions, organisent des délégations auprès des parlementaires, qu'ils agissent avec détermination pour que nous obtenions satisfaction sur ces points avant qu'il ne soit pas trop tard pour les anciens résistants en cause...

Les anciens résistants ne sont plus très nombreux, ceux qui n'ont pas obtenu la reconnaissance de leurs services le sont encore moins.

Nous ne représentons pas un poids d'importance comparable à celui d'autres catégories de combattants. Il reste que le poids moral de la Résistance à laquelle les autorités publiques ne manquent pas de rendre hommage doit nous permettre d'avancer, d'avancer encore au regard de la défense des droits de nos camarades du combat de l'ombre.

La défense des droits des résistants peut paraître, à la veille de l'an 2000, incongrue, désuète, dépassée. En fait, elle fait partie de notre combat général contre les apologues du nazisme et du vichysme, pour la mémoire, pour la réalité historique, pour la conscience civique des jeunes générations.

LA SITUATION DU TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL EN EX-YOUGOSLAVIE

M. Claude Jorda, qui, Procureur Général, fut appelé à travailler à la Chancellerie avec l'ancien Garde des Sceaux Robert Badinter, vient de prendre ses fonctions de juge au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie.

Il a donné au journaliste Alain Franco un entretien qui fait de façon fort intéressante le point sur ce Tribunal, dont la création par l'O.N.U. fut un progrès indéniable du fonctionnement – par ailleurs critiquable – de cette institution, sur laquelle nous avons placé tant d'espoir.

M. Jorda est net : la procédure doit être « mise au service des valeurs universelles » qui ont présidé à la création de l'O.N.U. Interrogé sur la possibilité que le tribunal accorde la liberté provisoire à certains détenus, M. Jorda répond fort simplement : « Nous ne pouvons pas demander à cor et à cris l'arrestation d'accusés pour les remettre ensuite en liberté ». Dédions cette phrase au président de la Cour d'Assises de Bordeaux et à ses deux assesseurs qui mirent en liberté Papon dès le début du procès.

Pour le moment, précise le magistrat, 32 inculpés sont détenus et doivent être déferés au Tribunal International. La procédure est lente, mais elle se poursuit. Parmi les explications, celles-ci : « Nous avons compétence sur un territoire en guerre ou troublé, avec des enquêtes dil-

gentées de La Haye, sur des crimes anciens et en tout cas jamais pris en flagrant délit, dans un contexte juridique créé de toutes pièces par des juges venus de systèmes différents. S'y ajoute la question de la coopération des Etats, surtout de ceux de l'ex-Yougoslavie... Nous sommes dépendants du bon vouloir de ces Etats ». Alors que faire ? « Nous allons renforcer les pouvoirs du juge de la mise en état dans la phase préalable au procès. Ce magistrat doit... constituer une armature du dossier pour faire en sorte que les audiences ne portent que sur le fond de l'affaire, et rien que sur cela... » Constatation positive : l'accord entre les juges et le Procureur sur la procédure, ce qui permet de ne pas dévier du grand objectif : « Viser les responsables de la purification ethnique ». Et M. Jorda de déclarer qu'il sera actif n'utilisant que ses pouvoirs, mais tous ses pouvoirs, et ajoutant : « J'insiste aussi souvent qu'il ne faut pas que des Etats membres du Conseil de Sécurité pour que les mesures appropriées, voire des sanctions, soient prises contre les Etats défaillants ».

L'O.N.U. aurait, en dehors de l'application du droit, un autre intérêt à empêcher les freinages : les avocats des détenus, indigents, sont payés par l'O.N.U.; et l'on dit que leurs tarifs ne sont pas précisément modérés...

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN

LE DEPART DE MADAME VICTOR

Le Centre de Convalescence Delestraint-Fabien, à Penne-d'Agénais, a, le 12 octobre dernier, été le lieu d'une réception amicale à l'occasion du départ en retraite de Mme Anne-Marie Victor, qui le dirigeait durant une décennie.

Outre, M. Daniel Samuel, successeur de Mme Victor, les membres du Conseil de Gestion et le personnel du Centre, étaient notamment présents Robert Chambeiron, président-délégué de l'ANACR, M. René Lalbat, conseiller général du canton, M.M. Jean Mirouze et Jean Barres, co-présidents départementaux, M. Willy Robinson.

Robert Chambeiron, retraçant l'activité de Mme Victor, souligna son apport personnel au développement et à la modernisation du Centre Delestraint-Fabien : « que ce soit au niveau administratif ou de la santé, dans la gestion du personnel, dans les rapports naturels entre le Centre et ses partenaires, avec la mairie de Penne ou encore la DASS, Mme



De gauche à droite, on reconnaît le Président Chambeiron, Mme Anne-Marie Victor et M. René Lalbat. (Cliché Ferraz/Sud-Ouest)

Victor a témoigné d'un esprit d'ouverture et de collaboration, de disponibilité et de dévouement...

« Votre départ, Madame Victor, ne doit pas être un adieu mais un simple au revoir, vous êtes ici chez vous et votre longue expérience nous sera toujours précieuse ».

Une lithographie originale de Toffoli, témoignage à Madame Victor, amateur de peinture, l'amitié et la reconnaissance de tous ceux qui travailleront avec elle au rayonnement du Centre Delestraint-Fabien...

NIEVRE

L'Assemblée générale de l'ANACR de la Nièvre s'est tenue le 19 septembre dernier à Balleray en présence de plus de 70 personnes, et sous la présidence de Roger Lapostolle, en l'absence du président Pierre Barbier, hospitalisé.

Avant pris place à la présidence le maire de Balleray et le délégué national, Jack Moisy, membre du Bureau national. Plus tard, M.M. les représentants de M. le Préfet et de l'U.F.A.C., ainsi que directeur de l'ODAC vinrent se joindre aux congressistes.

Après l'accueil par M. le maire de Balleray, Jean-Luc Conception, président du groupe des "Amis de la Résistance (ANACR)" de la Nièvre, et une minute de silence à la mémoire des disparus depuis le dernier congrès (dont le président d'honneur, Maurice Barbot) Roger Lapostolle, secrétaire départemental, présenta le rapport d'activité; activité très dense liée à la commémoration du 55e anniversaire de la libération du département, dont le point d'orgue fut la journée départementale des Maquis de la Nièvre, le 15 août à Crux-la-Ville, dont le maître d'œuvre a été le président départemental, Pierre Barbier.

Roger Lapostolle souligna aussi les succès, très largement au delà des prévisions, de l'exposition sur la Résistance, qui s'est tenue du 12 septembre au 11 octobre 1998 dans une magnifique salle du Palais Ducal de Nevers; et, ce grâce à la Municipalité et ses services culturels. Il y eut plus de 7000 visiteurs, dont beaucoup de scolaires des établissements d'enseignement public et privé du département; le "livre d'or" mis à disposition recensant 250 témoignages.

Mentionnons encore la participation active au Concours national de la Résistance et de la Déportation - plus de 600 participants, dont les lauréates et les lauréats furent récompensés par des voyages (Struthof, Nantua, Dun - les-Places) et de la documentation appropriée et l'initiative prise avec l'accord de l'Inspecteur d'Académie - par des enseignants "Amis de la Résistance" d'adresser un texte sur le sens du 27 mai à tous les chefs d'établissements, au Préfet, au Président du Conseil Général et aux parlementaires du département. Ainsi que la conférence, de haute tenue, le 20 juin 1999, dans le cadre du centenaire de la naissance de Jean Moulin, prononcée par le député Gaëtan Gorcé ("Ami de la Résistance") à la Salle des fêtes de Guérisy. Quatre jours auparavant, nous avions participé le 16 juin à un colloque avec une centaine d'élèves du Lycée privé de Saint-Cyr. Dans toutes ces initiatives, le rôle des "Amis de la Résistance (ANACR)" a été souligné avec force.

Après l'évocation par Roger Lapostolle de la circulaire ministérielle mettant fin à l'exigence de fourniture d'homologations par l'autorité militaire pour l'obtention de la carte CVR, une discussion s'est engagée sur les droits. Une question ayant été posée directement à M. le directeur de l'Office concernant le cas d'un jeune ayant sauvé, par une seule action, 25 résistants, mais qui n'a droit à aucun titre, n'ayant pas 81 jours de résistance reconnus, celui-ci a promis d'étudier ce cas particulier et, de toute façon, comme il en a reçu la consigne, de rouvrir tous les dossiers préalablement rejetés et d'en vérifier toutes les données.

Après les interventions du représentant de l'U.F.A.C. et de M. le Maire de Nevers, venu rejoindre l'Assemblée générale, le délégué national, Jack Moisy évoqua longuement la mémoire de Jean Moulin et la transmission du flambeau aux générations plus jeunes, insistant sur la nécessité de développer les "Amis de la Résistance", dont l'une des tâches premières sera de défendre les valeurs de la Résistance et de s'appuyer sur le programme du CNR, dont nombre des avancées sociales et démocratiques sont remises en cause. Résistants et "Amis de la Résistance (ANACR)" menant ensemble le même combat.

Puis, après le "Chant des partisans" clôturant les travaux, ce fut le dépôt de gerbes au Monument aux Morts et à une stèle en mairie. Suivit le repas fraternel.

LOIRET

Le 10 octobre 1999, comme tous les ans depuis la Libération, le comité orléanais de l'ANACR et la Municipalité de Saint-Jean-de-la-Ruelle organisaient la cérémonie du souvenir à la mémoire des 38 fusillés du champ de tir des Groues. Une centaine de personnes se sont retrouvées devant le Mémorial pour honorer et perpétuer le souvenir de ces victimes du nazisme. Les associations patriotiques étaient représentées par 29 drapeaux.

On notait la présence de M. Monnet, directeur de l'Office des ACVG, représentant M. le Préfet de la Région Centre et du Loiret, M.M. les députés Dolige et Bernard, respectivement président et vice-président du Conseil Général, M.M. Dabauvalle, Delpont et Roméro, conseillers généraux, M. Brynhol, conseiller général, M.M. Bauchet, Ody et Chaillou, maires de Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-la-Ruelle, M. le maire d'Ingré, M.M. les officiers représentant le général délégué militaire départemental, ainsi que le colonel de la Base aérienne 123. Citons également Mmes Hélène Mouchard-Zay et Catherine Martin-Zay, les deux filles de l'ancien ministre Jean Zay, torturé et assassiné par la Milice de Vichy, ainsi que Maurice Battais, président de l'ANACR du Loiret et de l'Orléanais.

Les gerbes furent déposées après l'envoi des couleurs, effectué par deux jeunes écoliers de Saint-Jean-de-la-Ruelle, puis, dans un silence évocateur, deux anciens résistants, dont Joseph Loquet, 87 ans, l'unique rescapé du groupe Chanzy, égrainèrent la funèbre litanie des 17 noms de "l'Appel aux morts".

Serge Combret, délégué du Bureau national de l'ANACR, rappela que, "face aux rides du temps, qui peut patiner l'oubli, la mémoire, la fidélité du souvenir, fait du soleil d'automne une flamme inaltérable pour commémorer le sacrifice des fusillés sur le champ de tir des Groues".

La chorale "Anioso" de Saint-Jean-de-la-Ruelle entonna un très beau "Chant des Partisans", et la Musique de Saint-Hilaire/Saint-Mesmin interpréta la "Marseillaise".

COTES-D'ARMOR

Le 24 avril dernier eurent lieu à Langoat plusieurs cérémonies. Cette journée était placée sous la présidence de M. le Sous-Préfet Dominique Fretot, en présence de M.M. Resnault, sénateur honoraire, Michel Bataille, conseiller général, des maires des communes voisines, d'Augustin Le Loarer, président départemental des Anciens Combattants, de Thomas Hillion, président départemental de l'ANACR, et de nombreux invités.

Orchestrées par Pierre Le Berre, président de l'ANACR, les différentes cérémonies ont commencé au Bas-du-Bourg par l'inauguration de la stèle René-Cassin, offerte par Jean Le Roy, premier adjoint et vice-président de l'U.F.A.C.

Tous les participants ont défilé derrière la fanfare de Pleumeur-Bodou jusqu'à l'école du regroupement pédagogique intercommunal (Langoat, Lanmérin et Quimper), pour la découverte de la plaque portant le nom de Pierre-Le-Grand, premier recteur d'académie laïque de l'Ouest.

La troisième cérémonie s'est tenue dans le jardin de la mairie où Paul Le Gac et François Le Cozannet ont découvert la stèle érigée à la mémoire de François-Marie Le Gac et de Mme Le Cozannet. Maurice Pellin, président de l'UNADIF (Union Nationale des Déportés et Anciens Internés et leurs Familles) a rappelé ce que fut leur engagement et leur action dans la Résistance; M. Le Gac et Mme Le Cozannet ont été arrêtés par la Gestapo les 5 et 6 mars 1942. Le 27 juillet 1942, le tribunal militaire allemand condamna Mme Le Cozannet à la déportation. Après avoir été à Ravensbrück, puis à Mauthausen, elle succomba d'épuisement au sinistre camp-mouroir de Bergen-Belsen, devant la porte du block.

"Cette stèle, souligna M. Pellin, rappellera aux jeunes générations que Mme Le Cozannet et M. Le Gac ont donné leur vie pour la liberté..."

La dernière cérémonie s'est déroulée au Monument aux morts, où M. le sous-préfet a déposé une gerbe avec la participation du Maire, M. Albert Le Corre.

SEINE-ET-MARNE

Le Congrès départemental s'est tenu le 6 juin 1999 à la Ferté-Gaucher, où les congressistes furent accueillis par le Maire et Conseiller général, le docteur Yves Jaunaux.

La date du 6 juin évoquant le Débarquement et l'ouverture du second front, il fut rappelé qu'il avait été tout à l'honneur de la Résistance-Seine-et-Marne de n'avoir pas attendu pour se livrer à des opérations audacieuses de désorganisation des voies de communications de l'ennemi, à des sabotages de voies ferrées, au plasticage des hangars d'aviation, à l'incendie des bâtiments de camps allemands et des récoltes réservées à l'occupant hitlérien. Ainsi, de La Ferté-Sous-Jouras à La Ferté-Gaucher, de Coulommiers à Verdelot, la Résistance fut particulièrement active. Le groupe Kellerman du Front National, sous la direction d'Henri Ploger, mena la vie dure aux troupes d'occupation et plusieurs patriotes payèrent de leur vie leur engagement.

Les délégués regrettèrent que l'institution d'une journée nationale non fériée fixée au 27 mai, date de la constitution en 1943 du C.N.R., ne soit toujours pas retenue par les services ministériels, et cela malgré les directives de Mme Ségolène, ministre chargée de l'Enseignement scolaire, demandant d'organiser dans les écoles, collèges et lycées des débats sur le thème de la Résistance et de la Déportation, débats que l'ANACR propose de situer dans le cadre de cette journée nationale. Ils se sont également élevés contre la qualification d'armistice que certains journalistes dans les médias réservent à la Victoire du 8 mai sur les forces hitlériennes.

Le Congrès prit connaissance du palmarès des Concours de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 1998-1999, dont le thème permit de rappeler qu'existent en Seine-et-Marne plus de 200 lieux de mémoire.

PYRENEES-ATLANTIQUES

Oeuvre du sculpteur Luis Léra, un mémorial rendant hommage aux guérilleros de la 10e brigade, dont 8 des combattants tombèrent sous les balles allemandes le 17 juillet 1944, avec six habitants de Buziet et Buzy, a été inauguré à Buziet le 10 octobre dernier.

Après avoir accueillis à la mairie par Jean Cascauc, premier magistrat de la cité, Pascal Lopez, maire de Buzy, François Guzman, président départemental de l'ANACR et André Cuyeu, président du comité du Mémorial d'Orthez, les autorités civiles et militaires - parmi lesquelles le lieutenant-colonel Alcade, délégué militaire départemental, le colonel Jacops, commandant de l'ETAP, le capitaine de gendarmerie Baranne, le lieutenant Gil, le commandant du Centre de Secours, J.L. Santa, Martine Lignères-Cassou, députée, Georges Labazée, vice-président du Conseil régional, les conseillers généraux Bertrand-Loustalot-Forest, Pierre Garcia, Bernard Molères, Robert Kindler, de la FNDRP, le général Marinelli des CVR, le colonel de Belleive, délégué du Souvenir Français-, accompagnés d'une cinquantaine de porte-drapeaux et de nombreux représentants d'associations patriotiques, ont gagné en cortège le site du mémorial où se tenait la population des deux villages rassemblés, pendant qu'un détachement des troupes aéroportées de Pau rendaient les honneurs.

La stèle fut dévoilée par M. Martin Jaeger, sous-préfet d'Oloron, entouré des deux maires, de François Guzman et André Cuyeu. Après la sonnerie aux morts et l'instant de recueillement, la "Marseillaise" fut interprétée par l'Harmonie municipale d'Oloron, dirigée par François Ithurbide.

Puis, après l'hymne des guérilleros, Jean Cascauc évoqua le parcours des réfugiés républicains espagnols, qui les conduisit à prendre part à la Résistance et à la libération de la vallée d'Aspe et d'Ossan. A son tour, André Cuyeu, dans un discours en espagnol et en français, rendit hommage aux Guérilleros et lut quelques vers du poète Antonio Machado en hommage à Federico Garcia Lorca.

Enfin, René Ricarrère, maire d'Orthez, représentant Alain Roussel, président du Conseil général, exprima le souhait que Buziet, "village, cœur de notre mémoire le demeure à jamais".

AIN-HAUT-JURA

L'Amicale des Anciens Maquisards des camps de Cize, Jo et Charles, dirigée par Edouard Croisy, président du comité de l'Ain de l'ANACR, a rendu hommage au rôle trop souvent oublié des populations civiles lorsqu'on évoque les luttes des partisans, par l'inauguration le 9 octobre dernier d'une stèle à Chalour (hameau de Corveissiat), qui était la base du camp de Cize, en présence de près de 500 participants, toutes générations confondues.

La pierre, ornée d'un portrait de Romans-Petit, chef des maquis de l'Ain Haut-Jura, rappelle les événements importants : novembre 1942 (dépôt d'armes important), octobre 1943 (présence du P.C. départemental des maquis Ain/Haut-Jura), avril 1944 (destruction complète du hameau, dont la population est recueillie à la barbe des Allemands par les habitants des cités EDF voisines, symbole de cette union permanente entre les maquisards et les civils).

Après l'accueil des participants par Didier Guillod, maire, et Alexandre Robin, conseiller général du canton, Edouard Croisy exalta cette union permanente entre les maquisards et la population, "les yeux et les oreilles" des partisans, regrettant que la reconnaissance de la Nation ne soit pas mieux exprimée à l'égard de ceux qui avaient pris tous les risques et qui ne trouvaient trop souvent que la répression féroce des nazis.

Serge Ravelin, dans un discours éloquent, rappela la grande figure de Romans-Petit dont il fut l'ami fidèle, et évoqua quelques aspects de la lutte des résistants, du rôle des civils dans le renseignement, de l'esprit de la Résistance.

Il appartenait à André Godin, député de la circonscription, de tirer les enseignements de cette cérémonie d'union et de fidélité. Il faut citer encore la présence de M.M. Jean Pépin, sénateur, président du Conseil Général et Lucien Guichon, député-maire d'Yonnax.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, le banquet traditionnel a été partagé par plus de 240 convives.

PAS-DE-CALAIS

Le dimanche 19 septembre au Mémorial des Fusillés de la citadelle d'Arras, à l'occasion du 55e anniversaire de la libération du département et du 50e anniversaire de ce Mémorial inauguré en 1949 par le Maire d'Arras, Guy Mollet et le président de la Chambre, Edouard Herriot, le comité départemental de l'ANACR, regroupé avec les autres associations de résistants et de déportés, a rendu l'hommage annuel et solennel aux 218 résistants fusillés pendant l'Occupation par les nazis.

40 drapeaux et 40 gerbes déposées témoignèrent de la solennité de la cérémonie. Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons M. le sous-préfet Humbert, M. le chef de cabinet, représentant M. le Préfet, le Consul général de Pologne à Lille, Mme Catherine Genisson, députée, la municipalité d'Arras, Mme Corbeau, directrice de l'ODAC, le lieutenant-colonel Pottier, DMD, de nombreux conseillers régionaux, généraux et maires, ainsi que deux délégations d'antifascistes allemands de Duisbourg et d'Herten.

L'appel des 218 fusillés a été fait par Raymond Vigreux, président du comité départemental de l'ANACR, assisté de Victoria Bajoux, présidente du comité local de Lievin.

Après l'allocution du maire d'Arras, M. Jean-Marie Vanlerenberghe, Michel Defrance, délégué du Bureau national de l'ANACR, a prononcé un discours de haute valeur morale, très écouté et apprécié par l'assistance. Avant l'exécution du "Chant des Partisans" par l'orchestre d'harmonie d'Arras, Elisabeth Charpentier, professeur de collège, vice-présidente des "Amis de la Résistance (ANACR)" d'Arras, déclama avec émotion les paroles du "Chant des Partisans"; puis une de ses élèves lut la lettre qu'une résistante roumaine avait écrite à sa fille juste avant son exécution, arrachant bien des larmes dans l'assistance.

ALLIER

A l'initiative du comité local de Moulins-Yzeure-Avermes de l'ANACR, a été dévoilée le 12 septembre dernier la stèle érigée à Saint-Pourçain-sur-Besbre, sur un point du tracé de la ligne de démarcation qui, durant l'Occupation, partagea la France en deux zones.

Le monument est destiné à rendre hommage à ceux qui, au péril de leur vie, organisèrent le franchissement de cette frontière intérieure par des Résistants, des prisonniers évadés, des agents alliés en mission, et par tous ceux qui fuyaient le joug ennemi.

Devant une foule nombreuse et 12 drapeaux d'associations d'anciens combattants ou d'associations patriotiques, M. le Maire de la commune souligna l'importance de ce monument, par son emplacement et par son impact certain sur les générations futures.

Serge Combret, du Bureau national de l'ANACR, rendit un vibrant hommage à ceux qui, bravant le danger, et pour certains, au prix de leur vie, ont fait leur devoir, méritant ainsi la reconnaissance de la Nation.

C'est au son de la "Marseillaise" et au "Chant des Partisans" que se termina la cérémonie.

En plus des personnalités déjà citées, on notait la présence de M. le Directeur départemental de l'ONAC, de M. Achard, Conseiller général, de M. le colonel Pougon, délégué du Souvenir Français, de M. le Président de l'UFAF-Moulins, de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants, de M. le représentant du maire d'Yzeure, de M.M. les maires et élus municipaux du secteur.

Un vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Pourçain-sur-Besbre clôtura cette manifestation du souvenir.

SEINE-MARITIME/EURE

Dans l'Eure et la Seine-Maritime, de nombreuses cérémonies se sont déroulées, dans les villes comme dans les villages les plus reculés, pour commémorer le 55e anniversaire de la Libération de nos départements.

Malgré une faible mais continue érosion des effectifs, les membres de l'ANACR se sont efforcés d'être présents, avec leurs drapeaux, dans le plus grand nombre d'entre-elles.

Le samedi 4 septembre, dans la clairière de Barneville, où les maquisards FTP livrèrent leur ultime combat, une importante cérémonie était organisée sous la présidence de M. François Zimeray, Maire de Petit-Quevilly et député européen, avec la participation du corps des sapeurs-pompiers de l'agglomération rouennaise et de la fanfare du "Réveil quevillais" et en présence de nombreuses associations d'anciens combattants de l'Eure et de la Seine-Maritime, avec des dizaines de leurs porte-drapeaux, ainsi que de diverses personnalités du monde politique ou social avaient répondu à l'appel ainsi que des organisations de jeunesse.

Après les traditionnels « levers des couleurs », les dépôts de gerbes au pied de la stèle, la sonnerie aux morts et le rappel des noms de ces quinze maquisards morts pour la France, Pierre Jouvin, secrétaire départemental de la Seine-Maritime de l'ANACR, prononça un émouvant discours qui capta l'attention des quelques 300 personnes venues se recueillir dans ce haut lieu de la Résistance normande.

Après avoir fait l'historique du maquis, et souligné le courage et l'exemple précurseur donné à toute la jeunesse patriote par les maquisards FTP de Barneville, après avoir rappelé leurs actions héroïques, combattant la résignation, le sentiment d'impuissance, l'attentisme, et leur sacrifice final qui galvanisa les énergies et le désir de les venger, Pierre Jouvin devait conclure à l'adresse des participants par ces paroles :

« Chers amis, inclinons-nous devant le sacrifice de ces quinze jeunes gens, non pas pour en faire seulement un moment de pieux recueillement, mais pour nous engager à travailler pour faire vivre le rêve de ces jeunes gens, le rêve pour lequel ils ont donné leur vie : faire de la France un pays libre et souverain, un pays fort, fort par son travail et l'exploitation rationnelle de ses richesses naturelles un pays pacifique, social, humain, généreux, qui ne laisse personne sur le bord du chemin, en un mot, faire de la France un pays où il fait bon vivre ».

En 1999, l'esprit de la Résistance n'est pas mort en Haute Normandie, il est encore bien vivant dans le cœur de bien des Normands.

LOIRE

Le 55^e anniversaire de la libération du Roannais s'est déroulé cet été au square des Martyrs de la Résistance à Roanne.

Anciens combattants, responsables civils et militaires ont rendu un hommage solennel aux libérateurs. Dans son allocution, Maurice Chalumeau, membre honoraire du bureau national de l'ANACR et président du Comité commémoratif et des actions de la Résistance du Roannais, a souligné que cette page d'histoire marquait "la prise de conscience de tout un peuple contre l'asservissement". Neuf gerbes ont été déposées au monument aux Martyrs de la Résistance, à l'occasion du 55e anniversaire de la libération du Roannais dont celles de l'ANACR, par Mme Carré, et de la FNDIRP, par Mme Forenbach.

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Camille GUICHARD, Henri HERNANDEZ (Dordogne) Réfractaire au STO, Camille Guichard, décédé le 29 avril dernier, rejoignit le 6 juin 1944 la corps-franc de Libération. Deux mois après, le 5 août, il est le seul rescapé d'une embuscade tendue par l'ennemi nazi où trois de ses camarades sont tués à Saint-Jean-d'Eyraud. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, C.V.R., il était titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre, de la Croix de réfractaire. Né en 1916 à Mahon (Baléares), Henri Hernandez fut lieutenant dans l'armée républicaine espagnole. Passé en France avec son unité en 1939, il sera interné dans les camps d'Argelès et de Gurs. Par la suite, il sera envoyé dans les camps des compagnies de travailleurs étrangers en Corréze et Haute-Vienne. Début 1943, il prend contact avec la Résistance dans la région de Rochechouart-Confions, devient un responsable militaire et technicien dans les groupes FTPF du colonel Bernard. Après la libération de la région d'Angoulême, il continue le combat sur le front de l'Atlantique, au 107 RI, avec le grade de capitaine.

L'ANACR de Dordogne déplore aussi la disparition de Jean MARTIN, sergent au 4e bat. du 108e R.I. (Croix du combattant, Croix du combattant volontaire 39/45, Croix du C.V.R.), de Roland FROIDEFOND (88 ans), ancien chef de détachement de l'AS, titulaire de nombreuses décorations dont la Médaille militaire et la Croix de guerre avec citation, de Gérard SUDRET, ancien du camp "Mercoedès" et du 26e RI, de Michel PUPAT (79 ans), qui participa au combat de la Ribeyrie le 14 juin 1944 et combattit ensuite sur le Front de l'Atlantique, de René ALEXANDRE, ancien FTPF de Dordogne Nord, de Fernand DUPUY, ancien député maire de Choisy-le-Roi, qui fut colonel FFI de Corréze et du Lot, de Daniel SOULHE (86 ans), maire honoraire de Prats-de-Carlux et qui prit part à la Résistance dans le Sarladais, de Marc LAUBERTIN (77 ans), titulaire de la Carte du Combattant au titre de la Résistance, de Léopold ARNOUL (Pierre), ancien du groupe Soleil, de Jeanne CROIX (88 ans).

Gabriel DUPLAIX, Angel ESPOLO, Bernard MATER-RAZI (Bouches-du-Rhône) Ex-commandant du 2e bataillon Indre-Est et camarade de combat de Robert Vollet, le colonel Gabriel Duplaix était officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance, des Evadés et des Blessés. Il était président départemental honoraire de l'UFAF.

Angel Espolio, ancien combattant de la guerre d'Espagne, interné, s'était évadé avant de rejoindre la Résistance dans les rangs des Guérilleros espagnols. Il était membre du bureau départemental de l'ANACR.

Bernard Materazzi était déporté-résistant, ancien secrétaire général adjoint des Bouches-du-Rhône. L'ANACR des Bouches-du-Rhône déplore aussi les décès de Fabrice NATHAN, trésorier départemental de l'ANACR, Raymond GAUTHIER, président du comité ANACR d'Aubagne, Paul LAUTAUD (La Ciotat), Prosper OLIVE et Jean POCH (Marseille).

Joseph CANESSA, Louis AMESSIEU, Benoit GAZIELLO (Alpes-Maritimes)

Disparus respectivement à 77 et 76 ans, Joseph Canessa, président d'honneur du comité ANACR de Saint-Martin-du-Var et des Vallées, et Louis Amessieu avaient tous deux participé à la libération de Nice et sa région, et étaient titulaires de la Croix de guerre et de la Croix de Combattant Volontaire. Président du comité de Menton de l'ANACR et animateur de la "Fraternité des Résistants français et des partisans italiens" de Ligurie et du Piémont, Benoit Gaziello a disparu à l'âge de 79 ans. Après avoir participé en septembre 1942 à la récupération d'armes abandonnées par l'armée italienne, il avait pris contact avec la Résistance armée (44e Cie FTPF et AS). Passé dans la clandestinité pour échapper au STO, il alla avec son mulet les maquisards français et italiens du Mont Grammont et de l'Albaré, avant l'attaque meurtrière allemande, le calvaire et l'exécution de quinze d'entre eux à Sospel, le 12 août. Il était l'auteur, dans le cadre des travaux du Musée de la Résistance azuréenne, de deux livres sur le maquis de l'Albaré et sur le drame des bergers de l'Audoubert, fusillés eux aussi dans la forêt de Turini.

Pierre JULIEN (Tarn)

Pierre Julien, décédé à Mazamet à l'âge de 76 ans, s'était engagé début 1944 dans le maquis de la Montagne noire à Fon-Bruno, dans lequel il y avait beaucoup de jeunes réfractaires au STO de Castres et de Mazamet. Il participa à de nombreuses missions dangereuses. Il était titulaire de la Croix de Combattant 39/45 au titre de la Résistance.

DORDOGNE

Le 21 août 1944 tombaient 5 combattants du 46 régiment FTPF à Neuvic, 9 otages étaient fusillés ou déportés.

La traditionnelle cérémonie du souvenir de la Résistance s'est déroulée samedi 21 août à Théorât, sur la commune de Neuvic, en présence de son maire, de Michel Dasseux, député de Périgueux, et de son suppléant Pascal Deguilhem, maire de Saint-Aquilin, de Christian Defarges, conseiller général de Neuvic. Etaient également présents les membres du Conseil municipal de Neuvic. Parmi l'assistance, outre les représentants locaux des associations de la Résistance, on notait la présence de Roger Ranoux, responsable départemental de l'ANACR.

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

Maurice FABRE (Lozère) Disparu en août dernier, Maurice Fabre avait, avec sa famille, joué un rôle important en hébergeant les camarades évadés de la prison du Puy, aidant à la formation du camp Wodit et participant activement à la lutte pour la Libération.

Jean CHARNOD, Emile JOURDAN (Gard) Président d'honneur départemental de l'ANACR, né le 4 avril 1921 à Orgelet, dans le Jura, Jean Charnod, à 18 ans, le 29 août 1939, s'engagea volontairement dans l'Armée de l'Air. Au cours de la débâcle de 1940, il se retrouva dans le Gard, affecté à Nîmes dans une compagnie de guet. Très tôt, il entra en contact avec la Résistance, lui fournissant notamment des renseignements sur les troupes allemandes. Prévenu de son arrestation imminente par la Gestapo, il rejoignit le maquis de Saint-Martin-de-Boubois, sous le nom de "Prosper". Il créa ensuite le maquis de "Couta", près de Quirac. Présent dans différents engagements de la libération du Gard, il fut blessé à Sauve le 14 juin 1944; il participa également au combat de la Madeleine avec l'équipe spéciale R2 FTPF. Après la Libération, il effectua une brillante carrière dans l'Armée de l'Air. Nommé sous-lieutenant en 1945, il prit sa retraite en 1965 avec le grade de colonel. Il était décoré de la Légion d'Honneur à titre militaire, officier de l'Ordre du Mérite, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 avec palmes et étoile de bronze. Né en 1914, Emile Jourdan, jeune ouvrier mineur, adhéra à 15 ans aux Jeunes Communistes. La guerre venue, il participa à la grande grève des mineurs du Bassin houiller des Cévennes en 1941 et prit une part active à la Résistance. Conseiller municipal puis premier adjoint au maire de son village natal, Saint-Florent-sur-Auzonnet, il fut élu conseiller général communiste en 1951, député du Gard de 1973 à 1986 et maire de Nîmes de 1963 à 1983.

Raymond ALEXANDRE, Stéphane BARSONY (Haute-Garonne) Ancien des "Brigades Internationales", Raymond Alexandre ("Manuel"), décédé le 5 août dernier, avait assumé d'importantes responsabilités dans la 3402e Cie FTPF, qui mena de nombreuses actions armées contre l'occupant. Membre de la direction départementale de l'ANACR, il avait assuré pendant de nombreuses années la responsabilité de la Commission des droits.

Né dans une famille juive des Balkans, Stéphane Barsony, qui s'est éteint à 84 ans, avait dû faire face aux discriminations antisémites pour pouvoir poursuivre ses études de médecine. Après un détour par l'Italie, il vint à Montpellier puis à Toulouse, où il étudia. Adhérent au Parti communiste, menacé d'expulsion, il rejoignit les Brigades internationales. Revenu en France, il entra en Résistance et combattit à Toulouse et Narbonne, aux côtés de la MOI (35e Brigade Marcel Langer) et de l'AS. Après la guerre, il s'installa médecin à Toulouse, il contribuera à fonder l'hôpital "Varsovie" à Saint-Cyprien.

Guy PAUCHOU, Gérard VINCENT, Oswald REAULT (Lot-et-Garonne)

Rédacteur à la préfecture du Lot-et-Garonne, Guy Pauchou, disparu à 86 ans, engagé dans la Résistance, avait été nommé sous-préfet de Rochechouart à la Libération, et il rédigea un rapport sur le massacre du village martyr d'Oradour-sur-Glane, dont il avait été fait citoyen d'honneur le 7 décembre 1945. Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, son rôle pendant la guerre lui valut de nombreuses décorations: Médaille de la Résistance, Croix du Combattant Volontaire, Médaille commémorative de la France Libre, Croix de la vaillance polonaise.

L'ANACR du Lot-et-Garonne a aussi été émue par la disparition de Gérard VINCENT, combattant volontaire de la Résistance Intérieure Française, qui fonda en 1942-1943 un groupe de jeunes résistants dans la Région d'Aguillon, fut après la Libération maire durant 35 ans de Lagarrigue et était vice-président du comité d'Aguillon et du comité départemental de l'ANACR, ainsi que par celle d'Oswald Reault, trésorier du comité de Monflanquin, qui était titulaire de la Croix du Combattant, de la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance et de la Croix d'Engagé Volontaire.

André GALERNE (Val-d'Oise)

Décédé à l'âge de 88 ans, André Galerne avait été, avec son mari Maurice, parmi les pionniers de la Résistance à Argenteuil, et rejoignit comme lui l'OCM. Elle fut infirmière FFI au combat et portait la médaille commémorative 39/45.

SAÔNE-ET-LOIRE

Lors de la commémoration en juillet dernier des événements ayant précédé la Libération, devant une grande partie de la population de Cruzille, rassemblée autour de son maire, Michel Baldassini, Claude Rochat, alias commandant "Guillaume", rappela que, dès 1942, le village de Cruzille fut un lieu important de refuge pour les résistants et les réfractaires. Son maire de l'époque, Edgard Ponthus, fut arrêté et mourut en déportation, et son château abrita le PC départemental de l'Armée Secrète. A partir du 2 juillet 1994, il devint le siège du Comité départemental de la Libération, donc pratiquement la préfecture clandestine et le chef-lieu provisoire du département pour l'administration et la justice, en vertu de pouvoirs légalement conférés par le CNR et le GPRF.

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Jean-Marie LETELLIER (Seine-Saint-Denis) Adhérent du comité ANACR de Saint-Ouen, Jean-Marie Letellier, disparu à l'âge de 82 ans, sergent de corps franc en 1939, fut blessé, fait prisonnier en mai 1940 et cité à l'ordre de la brigade. Après trois tentatives d'évasion en 1940, 1941 et 1942, il constitua un réseau avec des requis français à Ludwigsfeld. Réussissant plusieurs missions de sabotages sur des bords d'essais de moteurs d'avions de la Bayerish Motoren Werke, il fut arrêté en novembre 1943. Condamné à mort, il réussit à s'évader d'Abderoda en janvier 1945. Retrouvé par l'armée américaine après 8 semaines passées dans la neige, il dut être rapatrié d'urgence en avion.

Jean BOISSET (Alpes-Maritimes)

Réfractaire au STO en février 1943, Jean Boisset rejoignit un groupe de futurs résistants qui, bien entraîné, fournira des cadres pour les Glières et le Vercors. Le 13 décembre 1943, il continua à déjouer une manœuvre d'encerclement menée par l'ennemi. Envoyé dans l'Ain par Tom Morel, pour y mener des missions de renseignements sur les mouvements de l'ennemi, il sera arrêté par un policier vichyste, livré aux Allemands et déporté à Buchenwald. Président du Comité d'Antibes de l'ANACR durant 17 ans, vice-président départemental de la FNDIRP, il était Officier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance, Croix de guerre 1939-1945 avec palmes.

Fernand ARCAS, Joseph ESPIRITUSANTO (Hérault) Né en 1920, Fernand Arcas avait participé en 1934 à Béziers à la première manifestation contre le nazisme, et, à 18 ans, adhéra aux Jeunes Communistes, il s'engagea dans les Brigades internationales aux côtés de la République espagnole. C'est tout naturellement qu'il entra en Résistance. Après avoir participé à un premier sabotage sur la ligne Bordeaux-Marseille, il devint - sous le nom d'Arnal - chef de l'équipe "Plan vert" de Marausan et de Cazouls. Commandant du 1er groupe armé entrant à Béziers le 20 août 1944, il partit le 14 septembre 1944 pour la campagne d'Alsace avec le 1er bataillon de l'Hérault dont il fut sous-lieutenant, avec la "Brigade légère Languedoc" comme chef de section.

Disparu à 76 ans, ancien du maquis Genouillac en Aveyron, Joseph Espritusanto participa aux combats de la Libération, puis à ceux du front des Vosges avec le 2e groupe de Tabors marocains de la 1ère Armée Française. Blessé, cité 2 fois à l'ordre du régiment, il était Croix de guerre et Croix du CVR.

Maurice ESPITALIER, Marguerite DREUILHE, Jean BLACAS, Olympio PUARI (Var)

Disparu à 95 ans, Maurice Espitalier, entré dans la police en 1932, avait été fait prisonnier en 1940. Retiré en France en décembre 1940, il reprend ses fonctions à Toulouse et entre en Résistance. Transmettant à Londres, des rapports politiques en provenance de Vichy, il appartenait successivement aux réseaux de renseignements "Libérer et Fédérer", "Brutus", "Ajax" puis au réseau d'action "Morhange", participant à des actions de commando et à l'élimination de 25 agents de l'ennemi. Il échappera de justesse avec son fils, dans la nuit du 13 au 14 décembre 1943, à une opération de la Gestapo, sa femme Juliette étant arrêtée et déportée à Ravensbrück. Commissaire divisionnaire, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance (avec rosette), Croix de guerre 1939-1945 (1 palme, 2 étoiles), Croix du CVR.

Décédée à 84 ans, Marguerite Dreuilhe, épouse Oustrières, compagne d'un officier républicain espagnol, entrée dans les FTP-MOI de Castelsarrasin comme "agent de liaison" des Guérilleros, rendit de grands services à la Résistance en transportant des armes et explosifs, sa profession de sage-femme lui donnant le droit de circuler.

Membre du Front National clandestin à l'arsenal de Toulon d'octobre 1941 à août 1944, Jean Blacas y participe au recrutement, organise la diffusion des tracts et journaux clandestins du FN et est un des éléments moteurs des sabotages et du ralentissement du travail à l'atelier des hydravions. Il prit part à l'organisation des grèves patriotiques, notamment à celles du 11 juillet 1943 et du 14 juillet 1944. Olympio Puari, Résistant FTPF, participa à la libération de l'Est-Vosges, à celle de Druguignan. Engagé pour la durée de la guerre, il sera tué dans l'Armée des Alpes puis versé dans la 1ère Armée française. Il combattit jusqu'à la capitulation de l'Allemagne nazie.

L'ANACR du Var a déploré aussi la disparition de Georges BESSON et de Solange BALLOCO qui, FFI-FTPF, participèrent tous deux à la libération de Druguignan.

COMMEMORATION DE LA MORT DU COLONEL FABIEN

Le 27 décembre 1944, le colonel "Fabien", deux de ses compagnons le capitaine Lebon, le commandant "Dax" - Pimpaud, héros d'Espagne, sa secrétaire "Nicole" (Gilberte Lavaire) et deux officiers du général de Lattre de Tassigny tombaient à Habsheim, en Alsace.

Le dimanche 10 octobre 1999, aux côtés de la veuve de ce héros de la Résistance, ses anciens compagnons d'armes, célébraient avec deux mois d'avance, en considération de l'âge et de l'état de santé de ceux-ci afin de leur éviter les rigueurs de l'hiver alsacien, le 55^e anniversaire de la mort du colonel Fabien à la mairie d'Habsheim.

Dans cette émouvante manifestation, on remarquait autour du maire de Habsheim, M. Gérard Lamy et de ses adjoints, M. Jean Hoeflerlin, maire honoraire de Petit-Landau, M. Léon Borlant (ancien de "Fabien"), président du Comité du Souvenir du colonel "Fabien"; le général Porret, président des anciens du 151^e RI; M. Pierre Durand, président du Comité international de Buchenwald-Dora; M. Guy Lamothe, représentant l'ARAC au plan national; les représentants du comité antifasciste allemand de la DRAFD qui combattirent dans les rangs de la Résistance française et dans la brigade "Fabien".

La cérémonie se déroula devant la mairie d'Habsheim en présence d'une nombreuse assistance, de la fanfare

Saint-Martin, de la commune, ainsi que du corps des sapeurs-pompiers de la ville qui avaient prêté gracieusement leur concours.

Pierre Durand rendit un hommage au colonel "Fabien" et à ceux qui sont morts avec lui à Habsheim et sur les champs de bataille. Précédés des deux drapeaux de la brigade, du 151 RI et du Fanion des Anciens de "Fabien" "Vaincre et vivre", suivit le dépôt de trois gerbes devant le Monument aux Morts, et des plaques rappelant la mort tragique du colonel "Fabien", de ses compagnons et sa secrétaire Gilberte Lavaire, "Nicole" étant son nom dans la Résistance.

Après la minute de silence, en hommage à nos camarades disparus, la "Marseillaise" et le "Chant des Partisans" interprétés par la Fanfare municipale, la manifestation se poursuivit au foyer Saint-Martin où le maire remit, dans une minute d'entente émotion, la médaille d'honneur de la commune à Mme Andrée Georges, veuve du colonel Fabien, à M. Léon Borlant et au général Porret.

Plusieurs personnalités prirent alors la parole pour remercier la commune et pour célébrer la mémoire des disparus. Une preuve de plus que la flamme de la Résistance ne s'éteindra jamais.

Les Anciens du 15-1 (Brigade Fabien)



58^e ANNIVERSAIRE DE LA TRAGEDIE DE CHATEAUBRIANT

Cinquante-huit ans après l'exécution dans la carrière de la Sablière des 27 otages de Chateaubriant, une foule nombreuse, parmi laquelle on reconnaissait M. Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports, Mme Martine Buron, maire de Chateaubriant, M. le Sous-préfet Hugues de Charette, leur a rendu un émouvant hommage le 24 octobre dernier.

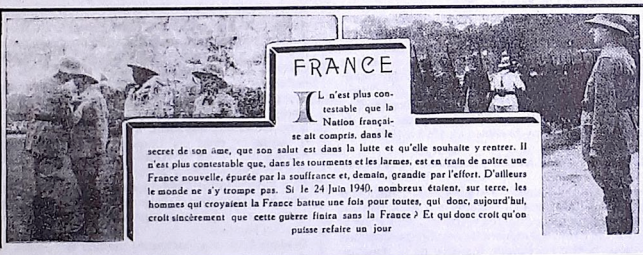
Lucien Volle, membre du Bureau national et représentant l'ANACR, ouvrit son discours en soulignant que «les barbares nazis et leurs complices voulaient les tuer [mais qu'ils] les ont rendus immortels», et le termina par un vibrant appel à la Jeunesse pour qu'elle défende les idéaux des martyrs de Chateaubriant.

NOTRE FRERE JUMENT D'AFRIQUE

FRANCE D'ABORD

Abonnement annuel : JOURNAL DES FRANÇAIS LIBRES D'AFRIQUE
COLONIES FRANÇAISES : 150 FRs
ETRANGER : 200 FRs
Prix du numéro spécial : 10 frs
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
Directeur fondateur : Louis Gabriel DROUX
N° 30-31 - Vendredi 28 Août 1942
Rédaction et administration :
AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
à BRAZZAVILLE
Boite Postale n° 108
Afrique Équatoriale Française

COMBAT DE L'EMPIRE



En tête de notre journal, le journal de l'A.N.A.C.R., figure, sous les mots : "Le Journal de la Résistance", le cartouche rappelant ses origines : "FRANCE D'ABORD, fondé dans la clandestinité en 1941". On pourrait préciser : en septembre 1941, comme en a témoigné celui qui l'imprima en son atelier de la rue des Cloys, à Paris, Maurice Gleize, heureusement toujours des nôtres, et dont notre dernier numéro rendait compte de la dernière plaquette qu'il vient de publier.

Le titre "FRANCE D'ABORD", avait à l'époque un sens qu'il était inutile d'expliquer, puisque fascistes déclarés et pseudos nationalistes auraient pu titrer leurs publications : "Allemagne d'Abord" ou "Nazisme d'Abord".

Il se trouve que, par une conjonction alors inconnue mais significative, les "Français Libres d'Afrique" publiaient un journal auquel ils avaient donné le même titre, et dont nous sommes pour la première fois en mesure de publier une reproduction de l'en-tête.

Il s'agit du numéro du 28 août 1942. L'Afrique-du-Nord est encore sous l'autorité de Vichy. On est en effet à trois mois à peine du débarquement allié du 8 novembre 1942. Mais la plupart des territoires d'Afrique noire, qui étaient alors des colonies françaises, avaient pris le parti de la France libre. C'est là, par exemple, que commença l'épopée du capitaine de Hauteclouque, c'est-à-dire du futur maréchal Leclerc.

L'ensemble des colonies, protectorats et territoires sous mandats des divers

continents avait, avant la guerre, à l'imitation de nos alliés britanniques, reçu le titre certes passablement pompeux d'"Empire Français".

Il faut dire que les militaires et civils français qui y résidaient, ainsi que les populations, prirent en majorité, et rapidement, le parti de la France Libre. Le 19 juin 1940, celle-ci ne disposait d'absolument aucun territoire. Le 20 juillet, par un plébiscite, la population de l'archipel des Nouvelles-Hébrides se ralliait à la France Libre naissante. Le 26 août, c'était le Tchad, le 27 le Cameroun, le 28 le Congo, où Brazzaville devenait la capitale provisoire. Partout, en ces territoires, les représentants de Vichy étaient balayés, comme ils devaient l'être le 2 septembre dans les Etablissements des Indes, le 20 en Nouvelle-Calédonie, le 24 décembre à St-Pierre-et-Miquelon... (En cet archipel s'est 98% de la population qui, par vote, répudia Vichy).

Quand parut le journal dont nous publions le titre, les Français libres avaient déjà inscrit leurs noms dans l'épopée militaire à Bir-Hakeim.

Le journal qui porte le même titre que le nôtre publiait un texte du Général de Gaulle dont il est possible de détacher ces phrases : "Si, le 24 juin 1940, nombreux étaient sur terre, les hommes qui croyaient la France battue une fois pour toutes, qui donc, aujourd'hui, croient sincèrement que cette guerre finira sans la France? Et qui donc croit qu'on puisse refaire un jour le monde sans le concours de son génie?"

ORADOUR-SUR-GLANE: LE CENTRE DE LA MEMOIRE

Oradour-sur-Glane a vécu, le 16 juillet, l'inauguration, par Monsieur le Président de la République, du Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Cérémonie plus qu'émouvante, bouleversante. M. le Maire d'Oradour-sur-Glane, a rappelé dans son allocution que, visitant les ruines du village le 4 mai 1945, le Général de Gaulle s'était écrié : "Oradour doit rester le symbole du sacrifice de la Patrie. Il convient d'en conserver le souvenir, car il ne faut plus jamais qu'un pareil malheur se reproduise".

M. Peyronnet, président du Conseil Général, retraça les conditions de réalisation de ce Mémorial, qui finit par recueillir un accord général sur sa conception. Il nota que plus de 60% des maires des communes de la Haute-Vienne étaient présents. Sa conclusion fut : "L'équipement que vous inaugurez, Monsieur le Président, a vocation à éclairer les hommes du XXI^e siècle".

Monsieur le Président de la République déclara notamment : "Le XX^e siècle a vu, dans le domaine des sciences et des techniques, des évolutions et des révolutions spectaculaires, des accélérations foudroyantes, au point de susciter une interrogation de fond sur les risques que fait courir l'homme à l'homme s'il cède à des tentations de démiurge".

"Mais ce XX^e siècle a été aussi celui des atrocités. Il a vu coexister la modernité la plus anticipatrice et la barbarie la plus primitive".

"C'est parce que le XX^e siècle a été à ce point contrasté, avec une capacité de créer sans limite et une capacité de détruire, elle aussi sans limite, que le XXI^e siècle, tirant toutes les leçons du passé, sera le siècle de l'éthique. Je l'espère et je le crois".

La participation d'un certain nombre d'Alsaciens donna lieu, çà et là, à des questions liées au souvenir de la présence à Oradour le 10 juin 1944, puis de la condamnation de Waffen-S.S. Alsaciens. Nous avons calmement répondu que lors de la grande manifestation qui, en 1953, s'éleva, à Oradour même, contre une amnistie qui avait violemment choqué la plus grande partie de l'opinion, étaient présentes des délégations de résistants alsaciens, dont l'un, le résistant Rosenblatt, déporté, prononça une importante allocution qui reste pour nous l'un de nos souvenirs les plus émouvants.

LES COMBATS DU MONT-GARGAN (HAUTE-VIENNE)

Georges Guingouin, ancien commandant de la Première Brigade de Marche Limousine, Compagnon de la Libération, nous informe de la réédition de son livre : "QUATRE ANS DE LUTTE SUR LE SOL LIMOUSIN" (1).

Profitez de la circonstance pour évoquer à grands traits les combats victorieux livrés par cette unité au Mont-Gargan du 17 au 24 juillet 1944.

Nous avons évoqué, lors du 50^e anniversaire, le retard décisif sur tout son parcours infligé à la division "Das Reich", mais il n'est pas sans intérêt de citer aujourd'hui la suite.

Ayant reçu, le 26 juin, un important parachutage, la brigade en attendait un autre le 14 juillet, mais l'état-major allemand avait préparé l'encerclement des maquisards, avec bien entendu le concours de la Milice, et même... d'une escadronnée!

Informé par ses guetters, Guingouin pense qu'il est juste d'accepter le parachutage, c'est-à-dire, contrairement à la tactique habituelle, de tenir le terrain jusqu'à ce qu'il ait lieu. L'ennemi est repoussé le 17 juillet. Le 18 juillet, son effort se porte sur la chapelle du Mont-Gargan, point culminant où un poste de 4 fusils-mitrailleurs est tenu par les maquisards.

Toute la journée, des combats acharnés, allant jusqu'au corps-à-corps, ont lieu dans le secteur, y compris dans le cimetière de Saint-Gilles-les-Forêts. A 6 km du lieu du parachutage, l'ennemi, ne pouvant y parvenir, est obligé de se diriger sur Comps pour revenir sur Sussac. Au soir, le Mont-Gargan est en feu. Le roulement des bruyères en flammes est visible jusqu'à 30 km à la ronde... Mais le but a été atteint : le temps nécessaire pour disperser le maximum du matériel parachuté a été gagné...

Quand l'ennemi évacue le secteur, le 24 juillet, ce sont 3000 combattants qui se sont fait face de part et d'autre. Les pertes allemandes sont de 342 tués et blessés dont 7 officiers.

La première brigade a eu 97 tués et blessés, dont le sacrifice n'aura pas été vain. Le matériel reçu permettra de lancer une contre-offensive amenant le Général Gleigner, commandant la garnison allemande de Limoges, à capituler.

(1) Quatre ans de lutte sur le sol limousin - Lucien Soumy, éditeur. Le Puyfray, 87260 Saint-Paul (135 F plus 16 F de port).

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

REDACON - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 45,00 F
Etranger..... 55,00 F
Abonnement de soutien..... 70,00 F
Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multicorpo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60